



• Les présents plans ne constituent que les documents graphiques d'une demande de régularisation. En aucun cas, ces plans ne peuvent servir de plan d'exécution.
 • Tous les éléments de résistance et stabilité feront l'objet d'une étude réalisée par un bureau spécialisé qui assumera seul la responsabilité de ses calculs.
 Ces études de résistance et de stabilité sont en dehors de la mission de l'architecte et seront réalisées à la demande du maître de l'ouvrage.
 • L'entrepreneur prendra toutes les mesures afin de ne pas nuire aux habitations voisines éventuelles.
 • Avant exécution, l'entrepreneur vérifiera toutes les cotes aux plans et prévendra l'Architecte de toute erreur ou confusion.
 • La détermination exacte des limites de propriétés, de mitoyenneté et servitudes éventuelles, etc... est à titre indicatif et sera établie par géomètre à la demande du maître de l'ouvrage.
 • Huit jours au préalable, le maître de l'ouvrage informera l'architecte du début des travaux par lettre recommandée.

MATERIAUX EXISTANTS	MATERIAUX PROJETES
FAÇADES (MACONNERIES & DIVERS) - PAVEMENT EN BRIQUE DE TERRE CUITE TON ROUGE BRUN FAÇADES (MENUISERIES EXTERIEURES) - TOTOURE & ACCESSOIRES - TOTOURE A DOUBLE VERSANTS EN TULE TC TON TOR ANTHRACITE - GOUTTERIES ET DEP EN ZINC - PLANCHE DE FACE EN BARDELLI	FAÇADES (MACONNERIES & DIVERS) - PAVEMENT EN BRIQUE DE TERRE CUITE TON ROUGE BRUN - BARDAGE EN ARDOISE ARTIFICIELLE TON NOIR ANTHRACITE FAÇADES (MENUISERIES EXTERIEURES) - CHASSIS PVC DE TEINTE BLANCHE TOTOURE & ACCESSOIRES - TOTOURE A DOUBLE VERSANTS EN TULE TC TON TOR ANTHRACITE - GOUTTERIES ET DEP EN ZINC - PLANCHE DE FACE EN BARDELLI

Mçonnerie existante Mçonnerie bloc béton Cloison / Obturation mçonnerie	Isolation PUF/PIR Isolation L&RLM	Brique terre cuite Bardage en ardoise artificielle Mitoyenneté supportée
---	--------------------------------------	--

**PROVINCE DE HAINAUT
 COMMUNE DE FARCiennes**

PROJET : CONSTRUCTION D'UN DUPLEX + ACHEVEMENT D'UN GROS
 OEUVRE COUVERT (2 APPARTEMENTS)

SITUATION : Rue Emile Vandeverlde
 6240 Farciennes
 2DIV Pironchamps - Section A n° 188b²

MAITRE DE L'OUVRAGE :

**ATELIER D'ARCHITECTURE
 MARLIER & PARTNERS**
 Société Civile Interprofessionnelle d'Architectes sous forme de S.R.L.
 Boulevard Dewandre, 3 - 6000 CHARLEROI
 Tél : 071 / 31.04.69. Fax : 071 / 31.38.10.

PERMIS D'URBANISME ECHELLES : 1/50

PLANS
 Dossier N° 1000 / 22 N° de plan: 3/3 20 - 05 - 2022

MODIFICATIONS	
A	D
B	E
C	F

Les Architectes : Vincent MARLIER - Lucas NARDONE Le Maître de l'ouvrage